

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**Programme d'aide à la voirie locale**Le député Denis Tardif annonce une aide financière de 1 230 988 \$  
pour les routes dans la circonscription**

**Rivière-du-Loup – 28 septembre 2020.** – Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 1 230 988 \$ pour soutenir les municipalités de Saint-Simon-de-Rimouski et de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup pour l'amélioration et le développement de leur réseau routier municipal. C'est le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, M. Denis Tardif, qui en a fait l'annonce aujourd'hui.

Pour Saint-Simon-de-Rimouski, les travaux seront réalisés sur la route de la Grève. Il s'agit de travaux de réfection de ponceaux, de reconstruction de la structure de la route et d'asphaltage sur 2,08 km.

Dans le cas de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, les travaux seront réalisés sur le chemin Taché ouest. Il s'agit de travaux de réfection de ponceaux, du scellement de fissures et de correction de l'asphaltage sur un peu plus de 10 km. À la fin de ce projet, c'est 77 % du chemin Taché ouest qui aura été refait.

Le gouvernement répond aux besoins des municipalités en matière de voirie locale. Ces investissements permettront d'améliorer les infrastructures routières dans les municipalités. C'est pourquoi, dans le cadre du dernier budget, les sommes destinées au réseau municipal par l'entremise du Programme d'aide à la voirie locale ont été bonifiées de 310 M\$. De ce montant, 100 M\$ servent à soutenir les municipalités dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19.

De plus, dans le cadre du budget 2020-2021, un montant supplémentaire de 30 M\$ a été alloué pour les volets Entretien des routes locales et Entretien des chemins à double vocation. Certaines modalités ont aussi été bonifiées, notamment, l'admissibilité du réseau routier municipal, l'abaissement du seuil minimal à 250 camions chargés par année pour obtenir une aide financière et la modulation des subventions en fonction du nombre de passages.

**Citations**

« Je me réjouis de l'aide financière annoncée aujourd'hui. Elle permettra la réalisation de travaux sur le réseau routier municipal, et ce, dès cette année! Nous sommes dans l'action, en partenariat avec les municipalités pour offrir mieux aux citoyens. Nous croyons au développement des municipalités et nous voulons les soutenir dans l'entretien leur réseau local. »

*Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata*

« Je suis très fier des investissements que fait notre gouvernement sur le réseau routier municipal. Nous travaillons continuellement en collaboration avec les municipalités pour les appuyer dans leurs projets routiers. Ces projets contribueront à la relance économique dans nos municipalités et permettront de maintenir de nombreux emplois. »

*François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie*

**Faits saillants**

- Le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier local dont elles ont la responsabilité.
- Dans le cadre du pacte fiscal 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes, le Programme d'aide à la voirie locale a fait l'objet d'une bonification de 200 M\$.

**Liens connexes**

[Programme d'aide à la voirie locale](#)

[Entretien des chemins à double vocation](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).